

Parcoursup : faites vos vœux

Avant de s'inscrire en première année d'enseignement supérieur, les lycéens, apprentis et étudiants en réorientation ont jusqu'au 14 mars pour faire leurs vœux d'orientation sur la plateforme Parcoursup.

Après les vœux de bonne année, les vœux d'orientation pour préparer ses études... Les lycéens de Blaise-Cendrars, les apprentis et étudiants en réorientation doivent les formuler avant le 14 mars minuit, sur la plateforme [Parcoursup](#). On peut faire jusqu'à dix vœux ou vœux multiples, sans les classer. Un vœu multiple, c'est un vœu qui regroupe plusieurs choix d'établissements pour une même filière (vingt sous-vœux au total maximum). Chaque vœu doit être motivé en quelques lignes. Le 3 avril, il faut avoir confirmé ses vœux et finalisé son dossier. Les formations demandées répondent du 15 mai au 19 juillet (plus tôt qu'en 2018) : « oui », « non », « oui, en attente » ou « oui-si » qui signifie que le candidat doit accepter une remise à niveau. Il est maintenant possible de garder des vœux en attente en ayant accepté une proposition. Autre nouveauté, le « répondeur automatique » à partir du 25 juin, si l'on a une idée précise de la formation que l'on souhaite. Il valide automatiquement la proposition d'admission ; le candidat n'aura plus qu'à s'inscrire. Ceux qui sont sur liste d'attente connaîtront leur rang et celui de la dernière personne sur liste d'attente qui a été prise l'an dernier. Ceux qui n'ont pas été admis ou ne sont pas satisfaits peuvent faire de nouveaux vœux du 25 juin au 14 septembre. Après les résultats du bac, ils peuvent se tourner vers la commission d'accès à l'enseignement supérieur de l'académie.

Le PIJ vous accompagne

Pour ceux qui hésitent sur leur orientation, ou ne trouvent pas l'information qu'ils cherchent, le [PIJ](#) (point information jeunesse) est un lieu ressource à destination des 16-25 ans. « Ma collègue et moi-même pouvons aider les jeunes à faire les bonnes recherches, à être efficaces, à rédiger leurs lettres de motivation. Nous mettons à disposition internet, beaucoup de documentation, comme les fiches du CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse). Nous recevons aussi des informations sur les salons étudiants et sur les écoles, par exemple si elles organisent des portes ouvertes », explique Marie Corgeron, responsable du PIJ. C'est gratuit et sans rendez-vous.

Renseignements

[Point Information Jeunesse](#) : Entrée libre et gratuite

23, av. du Général-Leclerc - 01 41 52 44 71, [pj@ville-sevran \[dot\] fr](mailto:pj@ville-sevran.fr)

Plus d'informations : www.parcoursup.fr

Publié le 04 février 2019